

2009

RÉGLEMENTATION - ENVIRONNEMENT

6 formations au choix

REACH* : enfin des formations pratiques

Les fondamentaux

Obligations des utilisateurs en aval

Stratégie d'essai et classification

Fiches de Données de Sécurité

Évaluation des risques

IUCLID 5



Comundi



* REACH : Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals

www.comundi.fr

REACH : enfin des formations pratiques

6 formations au choix :

Lundi 9 mars ou 8 juin 09	Mardi 10 mars ou 9 juin 09	Mercredi 11 mars ou 10 juin 09	Jeudi 12 mars ou 11 juin 09	Vendredi 13 mars ou 12 juin 09
MT11 REACH : les fondamentaux	MT20 Utilisateurs en aval	MT22 Stratégie d'essai et classification	MT23 Évaluation des risques	MT24 Fiches de Données de Sécurité
MT21 IUCLID 5				

Où en êtes-vous de la mise en application de REACH ? Quelle(s) formation(s) choisir ?

Vous êtes au début de la démarche et souhaitez mieux maîtriser le règlement REACH

→ REACH : les fondamentaux

En tant qu'utilisateur en aval, vous souhaitez comprendre et répondre aux exigences de REACH

→ Obligations et impacts de REACH pour l'utilisateur en aval

Vous souhaitez maîtriser le logiciel IUCLID 5 pour préparer un dossier d'enregistrement

→ Maîtriser IUCLID 5 pour préparer un dossier d'enregistrement selon REACH

Vous souhaitez déposer un dossier d'enregistrement et classer vos substances selon la classification actuelle et le SGH

→ Stratégie d'essai : répondre aux exigences de REACH et de la classification (SGH...)

Vous souhaitez réaliser une évaluation des risques et comprendre le principe des scénarii d'exposition

→ L'évaluation des risques et scénarii d'exposition au sens de REACH (CSA/CSR)

Vous souhaitez apprendre à rédiger une FDS selon REACH

→ Fiche de Données de Sécurité (FDS) : ce qui change avec REACH

Les + des formations REACH

- ▶ Selon vos besoins et votre niveau d'avancement, vous choisissez votre parcours parmi 6 formations
- ▶ Vous bénéficiez de l'expertise des formateurs du CIT, spécialistes de REACH
- ▶ Vous échangez vos expériences de mise en application de REACH avec vos homologues

REACH : les fondamentaux

Comprendre le règlement - Maîtriser vos nouvelles obligations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Comprendre REACH : historique & objectifs**
- **Maîtriser vos nouvelles obligations**

PROGRAMME - 1 jour (7 h) : 1 195 €HT - Code : MT11

En quoi consiste REACH

- Historique des réglementations liées aux substances chimiques
- État actuel des connaissances sur les substances chimiques
- Grands principes du règlement REACH

Champ d'application de REACH

- Définitions des substances, préparations et articles
- Le point sur les exemptions, totales et partielles

Les acteurs de REACH

- Présentation de la chaîne d'approvisionnement
- Fabricant, importateur, utilisateur aval, distributeur, représentant exclusif : définitions
- Quelles sont les obligations liées à ces différents statuts
- Réalisation de l'inventaire au sein de l'entreprise

Enregistrement

- Informations requises pour l'enregistrement
- Présentation du dossier technique et du logiciel IUCLID 5
- Évaluation de la Sécurité Chimique et Rapport sur la sécurité chimique

Autorisation et Exemption

- Définition du processus d'autorisation
- Substances concernées et obligations

Transmission des informations au sein de la chaîne

- Classification et étiquetage
- Présentation du SGH (Système Général Harmonisé)
- Importance de la Fiche de Donnée de Sécurité

FORMATEUR

Raphaël WACKER, Docteur Vétérinaire, CIT (Centre International de Toxicologie)

DATES DES SESSIONS

Le 9 mars 2009 • Le 8 juin 2009

Obligations et impacts de REACH pour l'utilisateur en aval

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Maîtriser les obligations induites par REACH pour l'utilisateur en aval**
- **Savoir adapter les relations avec vos fournisseurs et sécuriser vos achats**

PROGRAMME - 1 jour (7 h) : 1 195 €HT - Code : MT20

■ Des cas pratiques vous permettront de mettre directement en application vos nouvelles connaissances

Quand suis-je utilisateur en aval au sens de REACH ?

- Définitions de l'utilisateur en aval
- La chaîne d'approvisionnement selon le Règlement
- Identification des rôles possibles d'un utilisateur en aval

Les obligations d'un utilisateur en aval

- Identifier les produits concernés
- La transmission de l'information sur les propriétés dangereuses (client, fournisseur, agence)
- Importance de la Fiche de Données de Sécurité (FDS)

La communication avec les fournisseurs et les clients

- Sécuriser l'approvisionnement
- Les informations à demander et à exiger

- Vérifier les informations communiquées par les fournisseurs
- Informations propres à transmettre au fournisseur

Les utilisateurs en aval et l'évaluation des risques

- Quand un utilisateur en aval est-il concerné par l'évaluation des risques
- Décrypter les mesures de gestion du risque préconisées
- Comparer les mesures préconisées aux mesures mises en place

La procédure d'autorisation et implications pour l'utilisateur en aval

- Quand et pourquoi effectuer une procédure d'autorisation
- Présentation de l'autorisation et des substances préoccupantes
- Inconvénients et coûts liés à une demande d'autorisation pour un utilisateur en aval
- Stratégies possibles pour un utilisateur en aval pour une substance soumise à autorisation

FORMATRICE

Stéphanie REBONDY, Docteur Vétérinaire, CIT

DATES DES SESSIONS

Le 10 mars 2009 • Le 9 juin 2009

Maîtriser IUCLID 5* pour préparer un dossier d'enregistrement selon REACH

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les outils primaires de IUCLID 5
- Préparer un dossier d'enregistrement

PROGRAMME - 2 jours (14 h) : 2 290 €HT - Code : MT21

■ Chaque partie comportera un ou plusieurs exercices pratiques sur ordinateur

Présentation du logiciel IUCLID 5

- Structure du logiciel
- Comment installer le logiciel
- Intérêts et inconvénients des installations locales et serveur
- Intérêts du logiciel pour une utilisation interne

Les outils primaires de IUCLID 5

- Intérêts des outils dans la préparation du dossier d'enregistrement
- Structure de chaque outil, articulations entre chaque outil

Comment utiliser IUCLID 5 pour enregistrer un dossier

- Exigences du dossier d'enregistrement
- Relations entre les sections du dossier technique et celles de IUCLID 5
- Où et comment compléter chaque partie du dossier d'enregistrement
- Format du dossier technique

Fonctionnalités pratiques du logiciel

- Les types de champ à compléter et sous quel format les remplir
- Fonctions utiles pour gagner du temps
- Intérêts et inconvénients des fonctions copier/coller, maquette et références

Rédiger un résumé d'étude dans IUCLID 5

- Distinction entre résumé d'étude simple et résumé d'étude consistant
- Choisir de faire un résumé simple ou un résumé consistant
- Intérêt des maquettes OCDE

Intérêt du logiciel dans la communication des informations "de façon sécurisée"

- Communication avec l'Agence et entre industriels
- Protection des données

* *International Uniform Chemical Database*

FORMATEUR

Raphaël WACKER, Docteur Vétérinaire, CIT

DATES DES SESSIONS

Les 9 et 10 mars 2009 • Les 8 et 9 juin 2009

Stratégie d'essai : répondre aux exigences de REACH et de la classification (SGH* ...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre l'intérêt d'une stratégie d'essai avec REACH
- Comparer les Directives actuelles avec le SGH

PROGRAMME - 1 jour (7 h) : 1 195 €HT - Code : MT22

Principes et intérêts d'une stratégie d'essai dans le cadre de REACH

- Objectifs d'une stratégie d'essai
- Préconisation de REACH dans la limitation des tests sur animaux vertébrés
- Recherche des informations disponibles sur une substance
- Quels sont les critères pour s'exempter de la réalisation d'un essai

Présentation des directives pour la classification et l'étiquetage d'une substance : le point sur le SGH

- Les directives actuelles
- Mise en place du Système Global Harmonisé (SGH)
- Conséquences de l'entrée en vigueur du SGH

Propriétés toxicologiques : stratégie d'essai et classification pour chaque classe (comparaison directive actuelle/SGH)

- Irritation et corrosion cutanée et irritation oculaire
- Sensibilisation

- Toxicité aiguë par voie systémique
- Toxicité par administration répétée
- Mutagénicité
- Toxicité pour la reproduction

Propriétés éco-toxicologiques : stratégie d'essai et classification pour chaque classe

- Particularités de la stratégie des dangers pour l'environnement
- L'évaluation de la persistance et de la bioaccumulation (évaluation PBT)
- Toxicité pour le milieu aquatique
- Toxicité pour les autres milieux

Propriétés physico-chimiques - exigences et classement

- Tests requis en fonction des propriétés de la substance
- Comparaison du classement actuel avec celui du SGH

* *Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques*

FORMATEURS

Stéphanie REBONDY et Raphaël WACKER, Docteurs Vétérinaires, CIT

DATES DES SESSIONS

Le 11 mars 2009 • Le 10 juin 2009

L'évaluation des risques et scénarii d'exposition au sens de REACH (CSA/CSR*)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ **Maîtriser les principes de l'évaluation des risques selon REACH**
- ▶ **Élaborer les scénarii d'exposition**

PROGRAMME - 1 jour (7 h) : 1 195 €HT - Code : MT23

Principes de l'évaluation des risques

- Notions de danger (pour l'homme et l'environnement)/phrases de risques/effets spécifiques sur la santé
- Principe et exemple d'évaluation qualitative des risques
- Principe et exemple d'évaluation quantitative des risques
- Notion d'itérations de l'évaluation

Textes de référence et modalités de l'évaluation des risques (EDR) des produits chimiques, avant le passage à REACH

- Réglementations applicables
- Quand faut-il réaliser une EDR ? Données requises pour l'EDR
- Méthodes et outils pour réaliser l'EDR
- Difficultés rencontrées et imperfections du système avant REACH

Cadre et modalités spécifiques de l'évaluation des risques selon REACH (CSA/CSR)

- Rappels sur les acteurs concernés
- Quand faut-il réaliser un CSA/CSR ?

- Données requises pour le CSA et scénarii d'exposition

Méthodes et outils pour réaliser le CSA

- Définitions de la DNEL (dose dérivée sans effet)
- Facteurs de sécurité à appliquer aux résultats des essais sur vertébrés
- Cas des effets sans seuil
- Principes et modalités de calcul de la DNEL* et du CSA pour une préparation
- Évaluation des substances PBT et vPvB
- Existe-t-il des modèles et outils reconnus ?
- * Un module excel sera fourni

CSA et documentations au sein de la chaîne d'approvisionnement

- Les questionnaires pour les usages et élaborer le scénario d'exposition
- Les obligations liées à la Fiche de Données de Sécurité

* CSA : Chemical Safety Assessment / CSR : Chemical Security Report

PROFIL DE VOTRE FORMATEUR

Pierre SERFASS, Toxicologue, CIT

DATES DES SESSIONS

Le 12 mars 2009 • Le 11 juin 2009

Fiche de Données de Sécurité (FDS) : ce qui change avec REACH

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ **Maîtriser les aspects règlementaires : obligations, contenu des 16 rubriques...**
- ▶ **Lire et critiquer une FDS : exercices pratiques**

PROGRAMME - 1 jour (7 h) : 1 195 €HT - Code : MT14

■ Cette formation vous permet de maîtriser vos nouvelles obligations en matière de Fiche de Données de Sécurité. Vous apprenez également à rédiger une FDS selon REACH

Définitions et rôles d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS)

- Historique de la mise en place des FDS
- Obligations de fournir une FDS dans le cadre de REACH
- Quel est le format obligatoire d'une FDS

Maîtriser le contenu d'une FDS

- Identifier les 16 rubriques obligatoires d'une FDS : quels changements avec REACH
- Présentation du contenu de chaque rubrique à partir d'exemples concrets
- Identifier les points importants d'une FDS pour la sécurité du travailleur
- Mise en place des scénarios d'exposition dans les FDS : ce qu'il faut savoir

Évaluation d'une FDS sur la base de cas pratiques

Vous apprenez à évaluer une FDS à partir de différents exemples que le formateur vous présentera.

- Décrypter les données manquantes dans une FDS
- Comparaison des mesures préconisées dans la FDS à celles existant au sein de l'entreprise
- Mettre en place les mesures recommandées dans une FDS
- Critiquer une FDS et demander des informations complémentaires : comment ? Auprès de qui ?
- Identifier les informations à transmettre à l'amont

Rédaction d'une FDS sur la base de cas pratiques

- Trouver les informations à compléter dans une FDS
- Quels éléments ajouter avec REACH
- Rédiger une FDS "préparation" sur la base des FDS "substance"

FDS : Fiche de Données de Sécurité

PROFIL DE VOTRE FORMATEUR

Raphaël WACKER, Docteur Vétérinaire, CIT

DATES DES SESSIONS

Le 13 mars 2009 • Le 12 juin 2009

PAR TÉLÉPHONE

01 46 29 23 79
Service Clients

PAR FAX

01 46 29 68 29

PAR COURRIER

Reed Business Information
Division Formation
28481 Thiron cedex

INTERNET

Information et réservation :
inscriptions@reedbusiness.fr
www.comundi.fr

Les formations REACH

Code du stage	Titre du stage	Nbre de jours	Date(s) de la session	Prix € HT

→ Pensez à réserver bien à l'avance, certaines sessions sont rapidement complètes

Tarifs (7 heures par jour) :

1 jour : 1 195 €HT (1 429,22 €TTC) 3 jours : 3 385 €HT (4 048,46 €TTC)

2 jours : 2 290 €HT (2 738,84 €TTC) 4 jours : 4 480 €HT (5 358,08 €TTC)

5 jours : 5 575 €HT (6 667,70 €TTC)

Montant réduction HT

TOTAL € HT - Réduction

TOTAL € TTC (TVA 19,6%)

Inscriptions multiples :

Vous vous inscrivez à plusieurs sur une formation ou seul sur plusieurs formations : bénéficiez de -10% sur la 2^e inscription*. Vous souhaitez obtenir un devis, contactez notre service commercial au 01 46 29 23 30 ou à l'adresse comundi@reedbusiness.fr.

Transports :

Vous souhaitez recevoir avec votre convocation :

- Un fichier de réduction SNCF de 20% portant sur le billet Aller-Retour et la réservation.
- Le code référence Air France qui vous permet d'obtenir des tarifs préférentiels sur un vol aller-retour en classe économique et affaires.

Hébergement :

Pour réserver votre chambre d'hôtel, contactez la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant le code de réservation RBI.

Lieu de la formation :

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convocation, environ 4 semaines avant la date du stage.

Conditions d'inscription :

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, les petits-déjeuners, les pauses et déjeuners. À réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée.

Conditions et moyens de paiement :

- par virement bancaire à notre banque CIC OUEST, libellé au nom de RBI, compte n° 30066 10947 00010064801 32
- par chèque à l'ordre de Reed Business Information - Comundi.

Le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. À compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.

- règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation dans la limite de 180 €HT (215,28 €TTC) pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

* Réductions non cumulables avec toute autre réduction.

Qui sommes-nous ?

Spécialistes depuis 1987 de la formation pour managers, cadres et dirigeants de tous les secteurs d'activité, privé et public, nous figurons parmi les principaux organismes de formation français. Présents dans tous les domaines de l'entreprise, nous organisons plus de 1100 sessions de formation par an. COMUNDI fait partie du groupe Reed Elsevier, leader mondial de l'information professionnelle.

Garantie de Qualité :

COMUNDI applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Service Clients se tient à votre disposition. Tél : 01 46 29 23 79 / Fax : 01 46 29 68 29.

Participant

M./Mme :

Fonction :

Service :

Tél : Fax :

e-mail :

Responsable du suivi de l'inscription

M./Mme :

Fonction :

Service :

Tél : Fax :

e-mail :

Société / Établissement :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° TVA intra communautaire :

SIRET :

NAF / Activité : Nbre salariés / Habitants :

Adresse facturation (si différente) ou prise en charge par organisme collecteur

M./Mme :

Société / Établissement :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

Cachet / Signature